

# La Chocolatine



Le journal qui régale !

Journal des élèves de l'Institut Moncade d'Orthez – novembre 2025 – n° 7

## Édito par Timothée Naudillon

### Du changement

Au cours de cette période, *La Chocolatine* entame un nouveau chapitre : nous lançons, avec cette nouvelle année, la **version numérique de notre journal**. Une ère que nous abordons sereinement et qui s'accompagne d'une dynamique renouvelée, tant dans notre organisation du travail qu'au sein de notre équipe.

Nous avons en effet le plaisir d'accueillir quatre nouvelles arrivantes dont l'investissement se fait déjà remarquer : Clémence (2nde), Elaïa (2nde), Louise (2nde) et Maéva (Tle). Dans cette perspective, nous cherchons également à **transmettre le flambeau** afin d'assurer la continuité du journal. Nous invitons donc **les élèves intéressés, créatifs et désireux de s'exprimer à nous contacter sans délai**.

En bref, l'avenir reste à écrire pour le journal, mais, comme le dit si bien Jean-Antoine de Baïf :  
« La bonne volonté trouve le moyen et l'opportunité. »

## Harcèlement scolaire : quand le silence devient une arme

par Manon Lesté-Lasserre / illustration Sarah Camgrand

Selon le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, **un enfant sur dix** en moyenne déclare avoir déjà été victime de harcèlement scolaire, et **un sur cinq en a été témoin** d'après une enquête nationale sur le climat scolaire de la DEPP en 2023.

Le harcèlement scolaire n'est pas un simple « conflit entre élèves », c'est une **violence répétée**, physique, verbale ou psychologique qui détruit peu à peu la victime en l'enfermant dans le silence et le mal-être.

Aujourd'hui, le phénomène s'étend bien au-delà de la cour de récréation. Les **réseaux sociaux** prolongent les insultes et les humiliations jusque

dans l'intimité des chambres. D'après une étude de l'UNICEF France publiée en 2022, **un jeune sur six** affirme avoir été victime de **cyberharcèlement**, parfois 24 heures sur 24.

Ces violences physiques et morales, trop souvent ignorées, peuvent entraîner de très lourdes conséquences. Pensez-vous cela normal qu'un enfant puisse souffrir de **dépression, de phobie scolaire, de perte de l'estime de soi, d'isolement, d'anxiété, de troubles du sommeil** ou encore puisse aller jusqu'à **passer à l'acte** ?

Ces dernières années, la France a été profondément marquée par les

**suicides**<sup>1</sup> de Lucas (2023, dans les Vosges), Ambre (2022, dans le Pas-de-Calais) et Lyndsay (2023, à Vendin-le-Vieil). Ces tragiques événements rappellent alors à quel point le **silence tue**, que ce soit celui des victimes mais aussi des témoins.

Certes, il peut être difficile de juger si une situation est reconnue comme du harcèlement, mais également de le dénoncer par peur de **représailles ou de rejet**. Pourtant, **un simple mot, un message de soutien, un geste pour dire « stop »** peut changer une vie ! Rester spectateur, c'est laisser faire et être complice d'un mal être.

Face à ce fléau, les pouvoirs publics multiplient les actions : campagnes de sensibilisation, interventions dans les établissements, et lancement du programme « **pHARe** », déployé depuis 2021 dans toutes les académies pour prévenir et repérer les situations de harcèlement. (Source : *Education nationale*, 2024).

Les jeunes peuvent également trouver une aide immédiate auprès du **3018**, le numéro national d'écoute et de signalement, **gratuit et anonyme**, disponible **7 jours sur 7 de 9h à 23h**. (Service porté par l'association *e-Enfance*).

Car derrière chaque moquerie, il y a parfois un cœur qui se brise en silence !

<sup>1</sup> (Sources : *France Info*, *Le Monde*, 2023)



# Shein à Paris : polémique en vitrine

par Maéva Hamel – illustration générée par IA Midjourney par Emanuele Jane Morelli - AI Media Designer, Italy

L'enseigne d'**ultra fast fashion Shein** a annoncé, le 1er octobre 2025, son implantation physique au sein du BHV Marais à Paris ainsi que dans six Galeries Lafayette (Reims, Grenoble, Dijon, Paris, Angers et Limoges), en partenariat avec la Société des Grands Magasins (SGM).

Cette décision fait polémique : **Shein incarne le prêt-à-porter jetable**, à l'opposé de l'image de luxe et d'élégance attachée aux Galeries Lafayette et au BHV. De nombreux commerçants dénoncent une **concurrence déloyale** due à des prix imbattables.

Selon France Bleu, la présidente de la Fédération Nationale de l'Habillement dans le Grand Est appelle les **commerçants** à se mobiliser contre cette implantation, craignant un effet « boule de neige » qui toucherait d'autres secteurs. À l'approche des élections municipales, ces derniers  **demandent le soutien des collectivités** pour lutter contre la vacance commerciale et la hausse des loyers, qui fragilisent les commerces de proximité.

Ils appellent aussi au **boycott de l'ultra fast fashion** et à la promotion d'une consommation plus responsable et durable.

Les **Galeries Lafayette elles-mêmes se montrent réticentes**. Plusieurs marques partenaires ont demandé à être retirées des rayons afin de ne pas être associées à Shein. Par ailleurs, une pétition du collectif « Une autre mode est possible » a déjà recueilli plus de 70 000 signatures pour demander l'abandon du projet. L'enseigne française estime que cette implantation contredit ses valeurs et son engagement éthique résumé par son slogan : *Go for Good*.

D'après France 24, l'ouverture de boutiques physiques répond à une stratégie d'image : **Shein cherche à se donner une apparence plus respectable** et à gagner en légitimité, tout en restant omniprésent, « virtuellement et physiquement ». Une stratégie jugée déloyale par les commerçants français. Ces points de vente visent également à séduire les consommateurs réticents aux achats en ligne et à redorer le blason de

l'enseigne, souvent critiquée pour son impact social et environnemental.

Les défenseurs du projet avancent néanmoins certains avantages : pour le BHV, cette arrivée permettrait de rajeunir la clientèle, aujourd'hui âgée en moyenne de 50 ans. Shein promet aussi la création de 200 emplois directs et indirects et espère revitaliser les centres-villes en attirant un public plus jeune.

## Et la face cachée de Shein ?

Les **conditions de travail sont régulièrement dénoncées** : certains employés seraient payés à la pièce, à peine six centimes par vêtement. Sur le **plan écologique**, les vêtements composés à 90 % de plastique libèrent des micro plastiques qui se retrouvent dans la chaîne alimentaire, sans compter la **pollution** générée par le transport aérien. Acheter chez Shein revient donc à fermer les yeux sur un **modèle économique destructeur pour la planète et pour les travailleurs**.

Un dernier effet pervers de Shein : nous venons d'apprendre la vente en ligne sur leur site web de poupées d'apparence enfantine à caractère pédopornographique. Selon le journal *Le Monde* du 3 novembre 2025, Shein vient d'arrêter cette vente et justifie son erreur comme une « défaillance ».

Ainsi l'entrée de Shein au BHV Marais et aux Galeries Lafayette fait d'autant plus polémique. Le ministre de l'Économie Roland Lescure, annonce que si cela venait à se reproduire alors Shein serait interdit du marché français. Pour l'instant Shein est convoquée sous 15 jours devant les députés.

Cette dernière polémique nous montre ainsi l'image terrifiante mais vraie de Shein qui étant à la recherche du profit maximale est prête à tout jusqu'à ne pas s'apercevoir quels produits sont sur son site.

Il devient urgent de favoriser le **“made in France”**, de **consommer moins mais mieux**, et de mettre en place des mesures de régulation, telles que des taxes sur les petits colis importés de plateformes comme Shein, mais aussi plus de contrôle vis-à-vis des produits vendus sur la plateforme et de son accessibilité.



# Manifeste des 343

par Amanda Pedebay-Geoffroy – illustration Amanda Pedebay-Geoffroy

**Le 5 avril 1971, Le Nouvel Observateur publie une pétition, rédigée par Simone de Beauvoir, appelant à la légalisation de l'avortement en France.**

Dans ce manifeste, **343 femmes reconnaissent publiquement avoir eu recours à l'avortement, de manière clandestine et dangereuse.** Ce qui constituait un aveu de délit puisque l'avortement était possible d'emprisonnement pour les femmes et les praticiens, suite à la loi de 1920.

L'avortement était effectué de différentes façons :

- avec des aiguilles à tricoter ou des cintres, les femmes les introduisaient dans leur utérus afin de provoquer un saignement ou expulser l'embryon ;
- avec l'injection de produits chimiques comme du savon , du désinfectant ou du permanganate, cela irriterait le vagin et l'utérus afin de provoquer des contractions ;
- avec des plantes ou des breuvages abortifs , afin que l'ingestion d'infusions puisse provoquer également des contractions ;
- avec des traumatismes volontaires, où les femmes provoquaient des chutes, des coups ou des massages violents ;
- parfois certains médecins ou sage-femme pratiquaient l'avortement en secret, les conditions étaient meilleures mais toujours illégales. Ces pratiques n'étaient pas sans danger, puisque souvent elles provoquaient des hémorragies, des septicémies, des intoxications voire même des décès.

Le manifeste de **Simone de Beauvoir** commence par ces phrases<sup>1</sup> : « **Un million de femmes se font avorter chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées**, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait le silence sur ces millions de femmes. Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté. De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels, nous réclamons l'avortement libre. »

Ce texte se positionne contre la proposition de loi déposée en juillet 1970, qui prévoyait d'élargir l'avortement thérapeutique aux cas de viol. Parmi les signataires de ce manifeste, il y a beaucoup de personnalités connues (Gisèle Halimi,

Simone de Beauvoir, Catherine Deneuve, Françoise Sagan, Agnès Varda, Marguerite Duras etc.), mais aussi des femmes anonymes, militantes, étudiantes, ouvrières, écrivaines etc.

Suite à ce manifeste, le journal satirique Charlie Hebdo, le renomme ironiquement « **Manifeste des 343 salopes** », avec une caricature intitulée « Qui a engrossé les 343 salopes du manifeste pour l'avortement ? ».

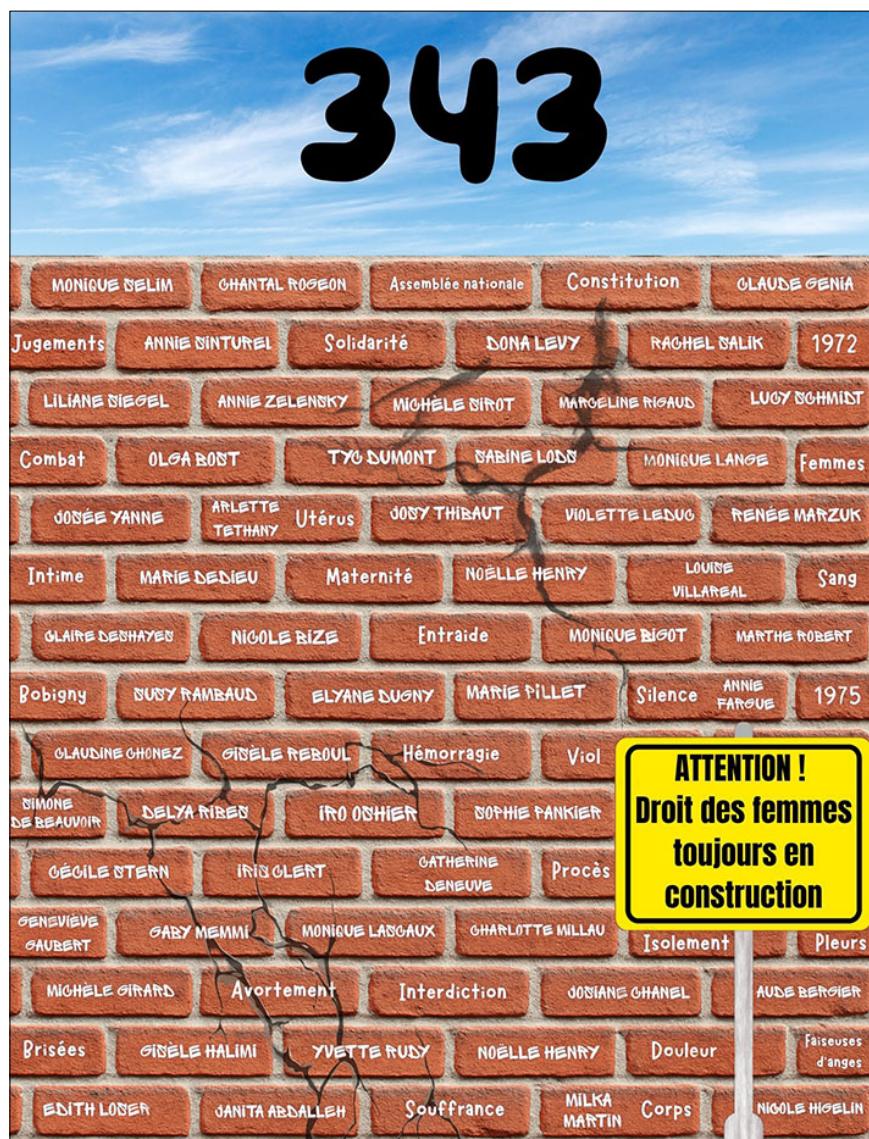
**Ce manifeste marque un tournant majeur dans la lutte pour les droits des femmes.**

En 1972, le procès de Bobigny, était un procès contre l'avortement, où une fille mineure avait eu recourt à l'avortement suite à un viol, et quatre majeures pour complicité ou pratique à l'avortement, défendu par Gisèle Halimi relance le débat public.

**En 1975, la loi Veil légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG).**

Il est nécessaire de connaître l'histoire de ce manifeste, qui est le point de départ à la dépénalisation de l'avortement, afin de ne jamais oublier ce qu'ont enduré les femmes lors d'un avortement clandestin, jusqu'à la signature de ce texte qui annonce publiquement, qu'elles ont commis un délit et qui exposent leur intimité afin de transmettre aux autres femmes le courage, d'à leur tour faire bouger les choses pour que plus jamais d'autres personnes décident pour elles de ce qu'elles doivent faire de leur corps.

1 : *Le Nouvel Observateur*



## Une rencontre instructive

par Louise Ottmann, Clémence Populus et Elaïa Hiriart – illustration Benoit Severac, Fabienne Madray

À l'occasion du Salon du livre d'Orthez, l'auteur Benoît Séverac a accepté de rencontrer les élèves de seconde afin d'échanger avec eux autour de son ouvrage *Le Tableau du peintre juif*.



Les lycéens ont pu lui poser leurs questions et découvrir les coulisses de ce récit inspiré d'une histoire vraie, celle de Stéphane, qui retrouve un tableau offert à ses grands-parents par un peintre juif qu'ils avaient caché pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ce destin n'est pas seulement fictionnel : Benoît Séverac et sa famille ont réellement connu cet artiste, Willy Eisenschitz, peintre reconnu qui leur avait confié cette œuvre en signe de gratitude.

Cette rencontre s'inscrivait dans la continuité du chapitre d'Histoire étudié en classe de troisième sur le nazisme, la Shoah et le rôle des Justes ayant aidé les Juifs au péril de leur vie. L'auteur a, par ailleurs, pris le temps de découvrir les exposés préparés par les élèves avec leur professeur de français autour de ces thèmes.

Le 9 octobre dernier, les élèves avaient également assisté à une

lecture musicale au théâtre *Francis Planté* à Orthez, mêlant extraits du roman et accompagnement à la guitare par Jean-Paul Raffit.

À travers son livre, Benoît Séverac souhaite rappeler l'importance de la mémoire et de la valeur sentimentale des objets transmis.

Le tableau représente un geste de reconnaissance et une histoire familiale qu'il juge essentiel de préserver plutôt que de monnayer.

Son message est clair : connaître et transmettre ces récits est indispensable pour ne jamais oublier l'horreur de la Shoah et éviter qu'elle ne se reproduise.

Une rencontre riche, sensible et profondément instructive, que l'auteur comme les élèves ont eu plaisir à partager.

## La Sécu fête ses 80 ans : souffler ses bougies sans s'essouffler

par Oscar Le Tanneur – illustration Gabin Chantrel

Il y a tout juste 80 ans, la France posait la première pierre d'un système qui allait changer la vie de millions de personnes : la Sécurité sociale.

Crée juste après la Seconde Guerre mondiale, dans une France bouleversée par le conflit, elle vient du projet du Conseil national de la Résistance, qui voulait reconstruire un pays plus juste et solidaire. Les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 ont posé les bases de ce nouveau système, pour que chacun puisse vivre dignement et subvenir aux besoins de sa famille, peu importe sa situation.

Inspirée par des valeurs comme la solidarité et l'universalité, la Sécu a pour but de protéger les gens contre les grands risques de la vie : la maladie, la vieillesse, les accidents du travail, la maternité ou encore les charges familiales. Au début, elle concernait surtout les salariés, avec un financement assuré par les cotisations des patrons et des employés. Chacun participe selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Avec le temps, le système s'est étendu à d'autres catégories : les indépendants, les agriculteurs et

même les étudiants, jusqu'à devenir quasiment universel.

En 2016, la création de la protection universelle maladie a marqué un grand tournant, en offrant une couverture santé à toute personne qui vit en France.

Même si les principes de base sont restés, les objectifs et le fonctionnement ont beaucoup changé. En 1945, le but principal était juste d'assurer un minimum de sécurité face aux risques du quotidien.

Aujourd'hui, il faut faire face à une population vieillissante, aux maladies chroniques, à la dépendance, à l'augmentation du coût des soins et à la pression sur le budget. Le financement ne repose plus seulement sur les cotisations, mais aussi sur les impôts, comme avec la contribution sociale généralisée (CSG), parce que les cotisations ne suffisent plus.

La façon de diriger la Sécu a aussi évolué. Avant, elle était surtout gérée par les représentants des travailleurs, maintenant c'est de plus en plus l'État qui décide, notamment à travers les lois de financement votées



chaque année.

Aujourd'hui encore, la Sécurité sociale reste un vrai pilier du modèle social français. Elle a aidé à réduire la pauvreté, à améliorer l'accès aux soins, à soutenir les familles et à rendre la vie plus stable pour des millions de personnes. Mais ses missions sont devenues bien plus larges que ce qu'avaient imaginé ses créateurs. Elle ne se limite plus à protéger, elle doit aussi anticiper, prévenir, équilibrer les comptes et garantir l'accès pour tous.

À 80 ans, la Sécu est un peu à la croisée des chemins : elle doit continuer à défendre la solidarité et l'égalité, tout en se réinventant pour rester adaptée au monde d'aujourd'hui.

# À pas de loup ?

par Rémi Plouraboué – illustration © Matthieu, Stock.adobe.com

Un matin d'hiver en Lozère, un automobiliste aperçoit une silhouette furtive traversant la route. « C'est elle, c'est sûr ! », pense-t-il. La fameuse **bête du Gévaudan** qui terrorisait les populations au XVIII<sup>e</sup> siècle aurait-elle ressurgi ?

Non, cette fois, il ne s'agit pas d'un monstre de légende, mais bien d'un loup. Un loup gris plus précisément.

Cet animal disparu en France pendant près de 50 ans est en effet réapparu en sur notre territoire depuis 1992 dans le **massif du Mercantour**, au nord des Alpes Maritimes, après avoir franchi la frontière italienne. Et depuis, on peut dire que sa progression est tout simplement fulgurante.

En 2009, il avait posé ses valises sur la totalité des Alpes françaises. La même année, des observations étaient confirmées dans les monts du Beaujolais, les contreforts du **massif central et le Jura**.

En 2014, la présence de quelques individus est attestée dans l'Aude, signe de son retour imminent dans les **Pyrénées** où on ne l'avait plus vu depuis 1901. Cela ne saurait tarder.

En 2024, on dénombrait une quinzaine d'individus dans le massif, dont 3 au niveau d'**Asson (Pyrénées-Atlantiques)**.

Mais le loup ne s'installe pas que dans les hauts massifs puisque cette année, quelques spécimens ont été photographiés dans le **Nord et la région parisienne**.

Au total, l'**OFB (Office Française de la Biodiversité)** avance le chiffre d'un peu plus de **1.100 loups dans l'hexagone**.

Aujourd'hui, le retour en grâce du loup en France présente des avantages et des inconvénients.



En effet, « **le loup est un excellent indicateur de la bonne santé des écosystèmes** », rappelle un agent de l'**OFB**. S'il colonise quasiment toutes les parties du territoire, c'est bien qu'il se plaît dans notre beau pays. Cela nous laisse supposer que notre écosystème avec ses montagnes, ses forêts, ses vallons et ses rivières, résiste assez bien aux effets du changement climatique, car cela veut dire que la faune présente est riche et variée.

Et c'est justement là le deuxième avantage du loup. **Grand prédateur** qu'il est, il va aider à limiter la prolifération de certaines espèces qui se plaisent un peu trop dans nos forêts comme les cervidés ou bien les sangliers, au grand dam d'**Obélix** !

Mais le loup s'avère aussi être un peu trop ambitieux. Dans les régions

ovines, il est fréquent qu'il aille **attaquer les troupeaux** qui, selon le lieu, sont plus vulnérables.

D'après le **ministère de la Transition Écologique**, le loup a causé la mort de plus de **12.000 brebis en 2023**.

Il existe deux cas: soit les loups sont en meute, tous ensemble, sur un territoire bien précis afin d'être plus efficace; soit ils sont isolés sans véritable territoire. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce sont ces derniers qui sont les plus dangereux pour les brebis.

En effet, les **meutes**, grâce à la force du groupe ont généralement l'habitude d'attaquer des proies plus imposantes afin d'avoir des provisions qui permettent de nourrir tous les membres sur un laps de temps large. A l'inverse, les **loups isolés** ont du mal à se nourrir car ils doivent se débrouiller tout seuls pour chasser. Ainsi, les **brebis, qui représentent des proies faciles**, sont souvent les victimes idéales.

Entre défense de la biodiversité et protection des éleveurs, la cohabitation reste donc complexe. Trouver un équilibre durable devient urgent pour éviter une guerre ouverte entre partisans et opposants du prédateur. Car personne n'est gagnant : le retour du loup pose de plus en plus question, et les ovins continuent d'être tués. Une chose est sûre : le loup n'a pas fini de faire parler de lui.

# Bien plus qu'un « match » !

par Louis Bernard – illustration Hortense Leblanc, France Télévisions - Rédaction Sport

Ce dimanche 16 novembre, au stade de **San Mamés** à Bilbao, s'est tenu un **match symbolique en faveur de la Palestine**.

Le match opposait la sélection non officielle du Pays Basque à l'équipe de Palestine. 51 396 spectateurs étaient réunis dans l'enceinte du stade où une ferveur collective se faisait ressentir. Le match s'est conclu par le score de 3-0 pour le pays basque avec des buts d'**Elgezabal, Guruzeta et Izeta**.

Outre l'événement sportif ce match avait une dimension politique profonde : celui du fort **soutien du Pays Basque espagnol envers la Palestine**. Le match a commencé par une minute de silence parfaitement respectée en hommage aux victimes du génocide<sup>1</sup> en cours en Palestine.

Une grande partie du public arborait le drapeau de la Palestine en guise de soutien, de plus un tifo a été déployé sur les tribunes où l'**ikurriña** et le drapeau de la Palestine étaient représentés (photo).

Un second match a opposé la sélection de Catalogne à la Palestine, remporté 2-1 par les catalans au stade **Olympique Montjuic** de Barcelone mardi 18 novembre.

Le catalan **Pep Guardiola**, entraîneur de Manchester City, a apporté tout son soutien à l'équipe palestinienne et à son peuple en prenant position dans une interview : « *C'est un match qui dépasse le simple symbole [...], les palestiniens verront qu'une partie du monde pense à eux [...], le monde a abandonné la Palestine [...] Ce n'est pas leur faute d'y être nés.* [...] »

**Il faut qu'il y ait une action plus concrète** mais je n'ai aucune confiance en ces dirigeants. »

<sup>1</sup> Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU sur le territoire palestinien occupé



# Délice lunaire

par Lina LABORDE et Thomas AMIS – illustration [https://chine.in/guide/gateau-lune\\_4491.html](https://chine.in/guide/gateau-lune_4491.html)

Célébration, tradition et union rythment l'Asie lors du **15<sup>e</sup> jour du 8<sup>e</sup> mois du calendrier lunaire** : c'est la **Fête de la Lune**<sup>1</sup>, lorsque celle-ci est la plus ronde et la plus scintillante de l'année. En 2025, elle s'est tenue le lundi 6 octobre.

Cette festivité est particulièrement significative en Chine et trouve son origine dans la légende de *Chang'e*<sup>2</sup>. Jadis, la Terre était entourée de dix soleils, asséchant les rivières et

brûlant la surface du globe, semant ainsi le chaos.

Cependant, un jeune archer du nom de *Hou Yi* tira neuf flèches et détruisit neuf soleils, devenant un héros. Mais les honneurs lui montèrent à la tête. Sa femme, *Chang'e*, comprenant ses intentions malsaines, décida de boire entièrement l'élixir pour protéger la population. Elle s'envola alors vers la Lune, où elle demeura éternellement dans un palais de jade nommé

« Vaste Froidure ».

Pour commémorer cette fête, les familles chinoises se réunissent chaque année autour d'une table pour partager un repas chaud et déguster un **dessert traditionnel** : le **gâteau lunaire**<sup>3</sup>.

1 中秋节 zhōngqiū jié — La Fête de la Lune

2 嫦娥 cháng'é — Chang'e

3 月饼 yuè bǐng — Le gâteau de lune

Voilà la recette pour obtenir un magnifique gâteau de Lune, idéal à partager avec vos invités, accompagné d'une tasse de thé : 200 g de farine, 50 g de beurre, 50 g de sucre, 1 cuillère à soupe d'eau (pour la pâte), 150 g de pâte de haricots rouges (pour la garniture) et 1 jaune d'œuf (pour le glaçage).

## 1. Préparation de la pâte

Mélangez la farine, le beurre et le sucre jusqu'à obtenir une texture sablée. Ajoutez l'eau et formez une boule homogène. Enveloppez la pâte et laissez-la reposer au frais pendant 30 minutes.

## 2. Préparation de la farce

Formez de petites boules avec la pâte de haricots rouges.

## 3. Assemblage

Étalez la pâte refroidie et découpez-la en petits cercles. Placez une boule de pâte de haricots rouges au centre de chaque cercle. Refermez en formant des boules, puis pressez-les dans un moule à gâteau de lune pour obtenir la forme traditionnelle.



## 4. Cuisson

Préchauffez le four à 180 °C. Badigeonnez les gâteaux avec le jaune d'œuf pour les dorner. Faites-les cuire pendant 25 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés. Laissez refroidir...



← La rédaction de *La Chocolatine* au travail dans sa salle - illustration Fabienne Madray



Directeur de la publication : Christophe Descazaux

Rédacteur en chef : Timothée Naudillon

Rédacteur en chef adjoint : Fabienne Madray

Correctrice : Fabienne Madray

Dessinateurs : Amanda Pedeboy-Geoffroy, Gabin Chantrel, Sarah Camgrand

Maquettiste : Louis-Marie Joyau

Publication en ligne : Pierre Moustrou

## Contact

Vous souhaitez nous soumettre une information, proposer un article, rejoindre la rédaction du journal ou manger une chocolatine ? Contactez-nous !

Téléphone : 05 59 69 00 51

Mail : 3c@moncade.fr

Adresse : Collège et Lycée Moncade Jeanne d'Arc  
47 rue Moncade – 64300 ORTHEZ